

Bry-sur-Marne, le 24 octobre 2012

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE N° 11 94 07867 94

Entre :
KHEPRI Développement
Au capital de 10 000 €
Représentée par Mme Evelyne REVELLAT
Siège :
129 Bd Pasteur
94360 Bry-sur-Marne

ET :
Société BETEN
Madame Nathalie GREEN
79-81 Avenue la Bruyère
94400 Vitry-sur-Seine

Est conclue la convention suivante, en application du livre IX du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente et des articles R950-1 et suivants de ce livre pour une formation conforme à l'un des types d'action prévue à l'article L.900-2 du code du travail.

Article 1

L'organisme de formation organise l'action de formation suivante :
« Formation communication interpersonnelle et cohésion d'équipe »
Animateur de la formation :
Madame Evelyne REVELLAT
33 heures de formation programmées, 11 heures sur l'année 2012 et 22 heures en 2013.

Article 2

L'organisme de formation y accueillera le public suivant :
Mme Anne-Marie CHARDON
Mlle Alexandra D'ANGIOLILLO
Mme Nathalie GREEN
Mlle Olga LIEKHOVA
Mr Jean ROCHE
Mme Joëlle ROCHE

Article 3

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée visée à l'article 1.

Fait à Bry-sur-Marne le 24/10/2012 en deux exemplaires à nous retourner signé.

Pour le Donneur d'Ordre
Signature et cachet
Société BETEN
Nathalie GREEN

Pour Khépri Développement
Signature et cachet
Evelyne REVELLAT